



Mesdames, messieurs, chères Saint-Pierrevilloises, chers Saint-Pierrevillois,

À l'heure où ces mots sont écrits, la situation sanitaire est loin d'être sous contrôle. Certains événements ne pourront se tenir, à l'instar des vœux de la municipalité qui, malgré l'envie de partager un chaleureux moment ensemble, ne pourront être organisés cette année encore.

A la lecture de ce bulletin, vous verrez que nous faisons le choix de rester optimistes en continuant d'avancer, et de « faire ». En quelques mots : nous gardons le cap avec l'intérêt général pour boussole, tout en répondant à notre mission de service public.

Tout n'est pas rose et les équilibres restent fragiles ; notre situation financière toujours contrainte nous oblige à redoubler d'efforts et à prioriser nos projets. Mais grâce à l'entraide et aux efforts de chacun, nous avançons avec confiance ensemble.

Ainsi, l'année qui se termine a permis de lancer des projets structurants préparant la commune aux défis de demain. Les travaux sur le bâtiment de l'école (article dédié) se termineront en 2022 et nos recherches de financement se poursuivent pour installer un collectif de trois céramistes sur la place du Clot. Au premier semestre, l'étude « Village de demain » débutera avec une équipe d'animation d'architectes/urbanistes et vous serez invités à participer aux projets visant la redynamisation du centre bourg.

Je remercie les administrateurs du CCAS pour leur aide et investissement, et renouvelle ma sincère reconnaissance aux personnels de l'EHPAD Les Myrtilles. L'établissement a vu, en 2021, la réalisation du jardin thérapeutique et la rénovation des

locaux du SSIAD Bernard VIALLE et de ses abords.

En 2022, nous devrions rénover la maisonnette permettant l'accueil ponctuel de salariés. En parallèle, nous étudions la possibilité architecturale d'un agrandissement améliorant ainsi le confort de nos résidents et les conditions de travail.

Saint-Pierreville est un village dynamique empreint de l'attrait pour cette ruralité moderne. Cette attractivité se traduit par l'arrivée de nouveaux habitants et la réhabilitation de logements vacants. Notre qualité de vie est désirée et de nouvelles activités se créent ou se développent. Les associations demeurent actives et vectrices de lien social et de convivialité.

Pour preuve de notre vitalité, notre maison de santé voit l'installation de nouveaux médecins dans un contexte de pénurie très anxiogène. J'en profite pour remercier l'ensemble des professionnels de santé pour les efforts consentis dans le but d'apporter un service de qualité et une continuité de soin indispensable à notre territoire.

Depuis deux ans, nous avons tous su nous adapter, accepter les contraintes, imaginer d'autres possibles, réinventer des usages. Garder le cap, c'est conserver notre formidable capacité à résister, endurer, transformer : cultiver notre résilience.

Je suis convaincu qu'ensemble, nous saurons relever les défis de 2022 pour en faire une année riche en joies petites et grandes, pleine d'allant, nourrie de nos solidarités.

L'ensemble de l'équipe municipale et les agents se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022 !

Le maire: Florent Dumas

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Elise, Nolhan, Maël, Candice, Lola, Mathis,

vous souhaitent une bonne et heureuse année, dans la solidarité, la bienveillance et l'écoute, pour se retrouver ensemble dans notre magnifique village de Saint Pierreville.

Nous avons envisagé plusieurs projets pour réaliser ces objectifs ; sur les onze premiers projets auxquels nous avons pensé, nous en avons déjà retenu trois :

Un projet d'ensemble dans l'intérêt des habitants sur l'animation, la décoration, le fleurissement ...

Aménagement du city stade pour diversifier les activités

(jeux sportifs, rencontres ...)

Réalisation de passages-piétons

Des sorties, des visites (comme la caserne des pompiers, le centre de tris) sont à notre programme, ainsi qu'une sensibilisation aux gestes de premiers secours.

Nous avons participé à la cérémonie du 11 novembre, à l'embellissement du village pour Noël et nous avons, avec Yvan et Jérémy, tracé le passage piétons au bas du Chareyras et souhaitons sécuriser, de la même façon, d'autres lieux .

A bientôt pour d'autres nouvelles !



LES TRAVAUX

Les employés communaux, Yvan et Jérémy ont remonté un mur de soutènement de la route communale de Talussac. Ce mur situé en contrebas du hameau s'était écroulé au printemps dernier dans un jardin.



Ils ont aussi procédé, avec les enfants du conseil municipal des jeunes, à la création d'un passage piéton au bas de la descente du Chareyras, notamment pour sécuriser la traversée des enfants qui se rendent au centre de loisirs. Un autre passage est prévu au niveau du garage de la commune pour l'accès à la calade de la Chareyre. La signalisation annonçant ces passages reste à installer.

Avant les travaux d'isolation des combles de l'école, les employés ont dû réaliser un gros travail de tri des objets divers et variés accumulés depuis des décennies dans le grenier. une bonne partie a été amenée à la déchetterie.

Toujours à l'école, ils ont finalisé l'aménagement de la

cabane (étagères, sécurisation des abords) et ont également monté un mur en moellons dans la chaufferie afin de séparer la future chaudière du silo à granulés.

Au niveau des locaux de l'ancienne poste ils ont, avec les membres de l'équipe du LOKAL, amélioré l'accès à ce bâtiment et dégagé les meubles qui s'y trouvaient et qui n'avaient plus d'utilité.

Enfin au mois de décembre, avec les enfants du CM des jeunes, ils ont contribué à la décoration du village pour illuminer ces fêtes de fin d'année. Nous profitons de l'occasion pour remercier André Vincent qui nous a offert les sapins que vous avez pu voir dans le village et notamment sur la place du Clot.

A l'école

La phase 1 avait débuté en Novembre avec l'isolation des combles par l'entreprise TORTI.

Pendant les vacances de Noël, profitant de l'absence de nos jeunes écoliers, l'entreprise LAFFONT Energies implantée au Cheylard, a commencé la phase 2 du projet de rénovation énergétique de l'école.

Elle est chargée de remplacer la vieille chaudière gaz propane par une chaudière à granulés de bois. Les radiateurs de l'école et des logements seront renouvelés et l'espace cantine sera équipé d'un réseau de chauffage neuf (exit les radiateurs électriques). Compte tenu de la pénurie actuelle de matériaux , le système ne pourra être opérationnel qu'à l'issue des vacances de Février.

L'ensemble des travaux devrait être finalisé au printemps (menuiseries et chauffage).

Cet investissement de plus de 100.000€ HT voit le jour grâce à des financements croisés de la Région, de l'ADEME, du Département et de l'Etat dans le cadre du

plan de relance (80% au total).

Grâce à ce projet, notre collectivité verra ses charges de chauffage fortement réduites avec la satisfaction d'avoir mené à bien une action de transition énergétique concrète et utile!

DIVERS

Deux élections importantes auront lieu cette année : celle du président de la République (10 et 24 avril) et celle des députés (12 et 19 juin). Pour l'élection présidentielle, les électeurs peuvent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 4 mars 2022. La démarche d'inscription est relativement simple et peut être faite en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Procurations : Depuis 1 janvier 2022 le mandant et le mandataire peuvent ne pas être inscrits dans la même commune, mais le mandataire devra se déplacer dans la commune du mandant pour voter à sa place. Les procurations peuvent être établies de deux manières différentes : soit avec un formulaire Cerfa, soit en ligne via le téléservice MaProcuracion (<https://www.maprocuracion.gouv.fr/>), cependant la vérification d'identité devra être effectuée dans un commissariat ou une gendarmerie..

Colis de Noël : La pandémie n'a, à nouveau, pas permis de se retrouver autour d'un goûter pour partager un moment de convivialité en fin d'année. Espérons que cela pourra se réaliser cette année 2022. Alors, quelques jours avant Noël, 84 colis ont été distribués par le CCAS (Centre communal d'action sociale) aux personnes de 70 ans et plus résidant sur la commune. Ils sont garnis de produits achetés auprès des commerces locaux : Boucherie Marcon-Fayard, Epicerie "le panier de Lucette", Le Bateleur, Boulangerie Moula et "chez Flo".

Plaques de maison : beaucoup n'ont pas été récupérées par les propriétaires. Elles vous attendent en mairie.

SPANC: La campagne de diagnostics de toutes les installations d'assainissement non collectif se déroulera durant l'année 2022 sur notre commune (modalités en dernière page).



MAISON DE SANTE DES CHATAIGNIERS



**CABINET
MEDICAL**

Docteur Diane WILLIOT : - Consultations sur rendez-vous et visites à domicile
- Rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone

☎ **06 29 22 85 47**

Docteur Eugène MERCURY : - Consultations sans rendez-vous

☎ **07 49 38 31 86**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Dr WILLIOT 8h30 – 13h00	Dr WILLIOT 8h30 – 13h00	Dr MERCURY 7h00 – 11h00	Dr WILLIOT St Sauveur de Montagut 8h30 – 13h00	Dr WILLIOT 8h30 – 13h00	Dr MERCURY 7h00 – 11h00
Dr WILLIOT 17h00 – 18h30	Dr MERCURY 16h00 – 20h00	Dr WILLIOT St Sauveur de Montagut 14h00 – 18h30	Dr WILLIOT 15h30 – 18h30	Dr MERCURY 16h00 – 20h00	



Marine SCHMITT

Marjory FRANCOIS

- Sur rendez-vous
- A domicile



04 75 66 60 57

Médecine Traditionnelle
Chinoise



Marine LESSARD

Sur Rendez-vous



06 88 96 30 07



Remi CARON

- Ostéopathie
- Somatopathie

Sur rendez-vous



06 14 78 49 81

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF OU SPANC

En France, l'assainissement est réglementé et reconnaît deux types de gestions :

- L'Assainissement Collectif (AC) : les eaux usées d'une habitation sont collectées dans un réseau communal pour être acheminées vers une station d'épuration ;
- L'Assainissement Non Collectif (ANC) : installation propre à un ou plusieurs logements.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure la vérification des installations d'ANC, telle que demandée par la loi sur l'eau de 2006.

LE ROLE DU SPANC DU SYNDICAT EYRIEUX CLAIR

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les communes adhérentes ont transmis au Syndicat Mixte Eyrieux Clair cette compétence qui est exercée sur 36 communes. Celui-ci assure les différentes missions :

- Réalisation des diagnostics des installations (existantes et neuves) ;
- Élaboration des rapports de diagnostic sur l'installation avec plans, photos...
- Élaboration des rapports de conformité et des certificats pour les installations neuves ;
- Information et conseil auprès des usagers.

Chaque année, le Syndicat définit les communes sur lesquelles se feront les contrôles par le SPANC (toutes les communes seront contrôlées). Dans le cas particulier d'une vente, le contrôle est réalisé suite à la demande du vendeur.

Afin de respecter les plannings, une majoration pourra être appliquée si les contrôles sont effectués en dehors des dates buttoirs de la campagne de diagnostics sur la commune.

Les différentes procédures de diagnostics

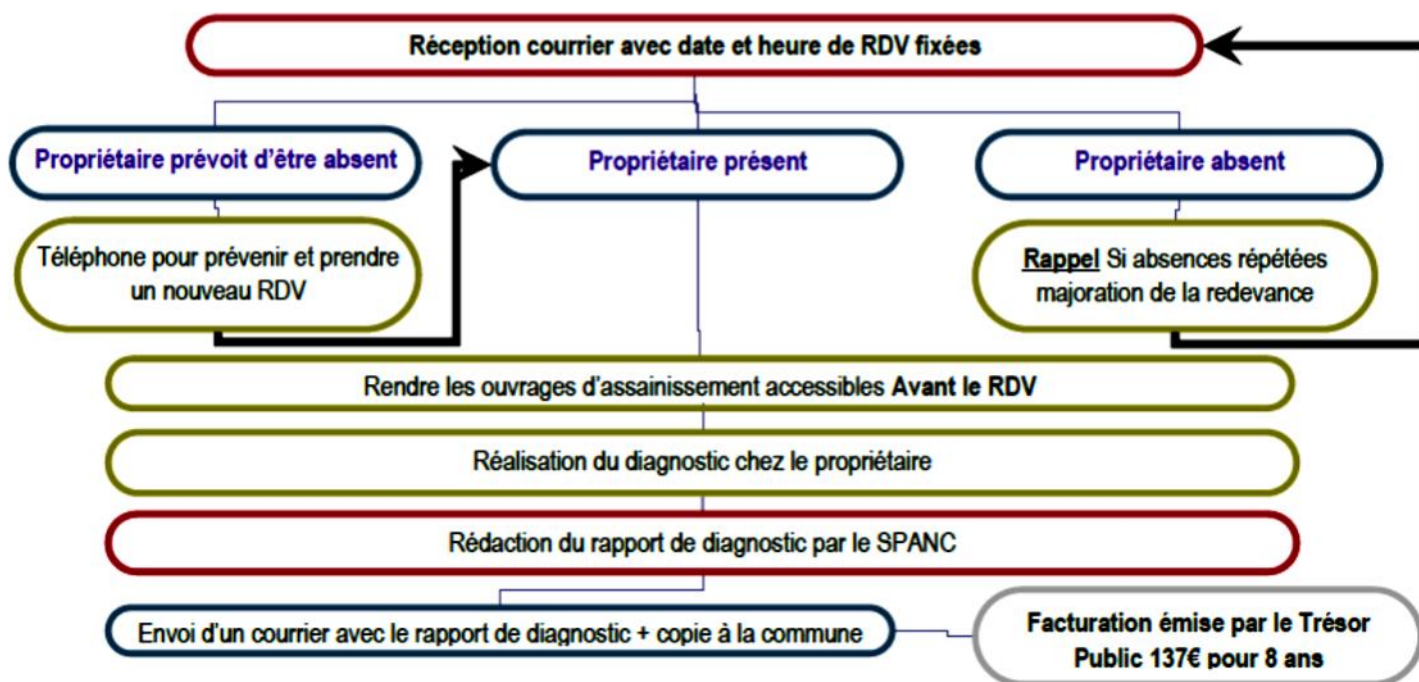
Les installations existantes : 3 types de contrôles sur les installations existantes

- Diagnostic de l'existant (*premier contrôle de bon fonctionnement et d'entretien*)
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien (fréquence de 8 ans)
- Contrôle réalisé dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier à la demande des propriétaires (*validité 3 ans*)

Redevance 137€
paiement au Trésor
public

Redevance 300€
paiement au Trésor
Public

Déroulement des visites



Pour toute question relative au paiement de votre facture, veuillez contacter le Trésor Public du Cheylard au 0475290756.

Le SPANC est là pour vous conseiller, vous informer et vous guider. Vous pouvez nous contacter au 04 75 29 72 87 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Vendredi de 8h30 à 12h.